

Fiche de données de sécurité¹ - Informations sur le produit

Gamme de produits : Batteries plomb-acide ventilées HOPPECKE

1. GÉNÉRALITÉS

Nom du fabricant :

HOPPECKE Batterien GmbH & Co. KG
Bontkirchener Str. 1
59929 Brilon, Allemagne

Numéro de téléphone pour information : 02963 61 464**Numéro de téléphone en cas d'urgence :****Pour les transports uniquement****National/International : +49 (0) 178 433 74 34****ÉTATS-UNIS : 01149 178 433 74 34****Date : Janvier 2022****Produit :**

Batterie plomb-acide ventilée (VLA)

Marques déposées :

puissance max., soleil | puissance V L,
réseau | puissance V L, réseau | puissance V M, réseau |
puissance V H,
réseau | puissance V X

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aucun étiquetage du produit n'est requis, car les batteries sont des articles au sens du règlement REACH. L'étiquetage n'est obligatoire que pour les substances et les mélanges de substances.

3. INGRÉDIENTS DANGEREUX/IDENTIFIER LA NOTIFICATION

| Composants | Numéro CAS |
|--|------------|
| Plomb inorganique | 7439-92-1 |
| Électrolyte (acide sulfurique - H2SO4/H2O) | 7664-93-9 |

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation

¹ Les batteries sont considérées comme des articles au sens du règlement REACH 1907/2006/CE et, à ce titre, ne nécessitent pas la publication d'une fiche de données de sécurité. Toutefois, il est obligatoire de fournir des informations sur la sécurité des produits. Ce document, qui répond à cette exigence, est communément appelé fiche de données de sécurité, mais, en Europe, il est plus correctement désigné sous le nom de "Instructions pour la manipulation sûre des batteries plomb-acide". Le produit contenant une substance SVHC (substance extrêmement préoccupante), cette notification sous forme d'informations sur le produit est obligatoire.

Acide sulfurique : Transporter immédiatement à l'air libre. Consulter un médecin.

Plomb : Éloigner du lieu d'exposition, se gargariser, se rincer le nez et les lèvres ; consulter un médecin.

Ingestion

Acide sulfurique : Faire boire de grandes quantités d'eau. Consulter un médecin.

Plomb : Consulter immédiatement un médecin.

Peau

Acide sulfurique : Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes ; retirer complètement les vêtements contaminés.

Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Jeter les chaussures contaminées.

Plomb : Laver immédiatement à l'eau et au savon.

Yeux

Acide sulfurique et plomb : Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant au moins 15 minutes en soulevant les paupières.

Consulter immédiatement un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair (méthode utilisée) :

inflammable

Limites d'inflammabilité :

*Hydrogène gazeux

Moyens d'extinction :

Extincteur de classe ABC,

Limites :

LIE = 4,1 % (hydrogène) LSE = 74,2 %

REMARQUE : LE CO₂ peut être utilisé, mais pas directement sur la cellule. Le choc thermique peut provoquer des fissures dans le ou les boîtiers de batterie.

De l'hydrogène peut se dégager pendant la charge de la batterie.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Si les batteries sont en charge, couper l'alimentation. Utiliser un appareil respiratoire autonome à pression positive pour lutter contre l'incendie. L'eau appliquée à l'électrolyte dégage de la chaleur et provoque des éclaboussures. Porter des vêtements résistants aux acides. Bien ventiler la zone.

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion : De l'hydrogène et de l'oxygène sont générés dans les cellules pendant le fonctionnement normal de la batterie ou lorsqu'elle est en charge. (L'hydrogène est inflammable et l'oxygène favorise la combustion). Ces gaz pénètrent dans l'air par les bouchons d'évacuation en cas de surcharge de la batterie. Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion, éloignez les sources d'étincelles et autres sources d'inflammation de la batterie. Ne pas laisser des objets métalliques entrer en contact simultanément avec les bornes positives et négatives des batteries. Bien ventiler la zone.

6. PRÉCAUTIONS POUR UNE MANIPULATION ET UNE UTILISATION SÛRES

Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement de liquide : L'électrolyte est corrosif. Il contient de l'acide sulfurique. Neutraliser tout produit répandu. Référence 1996 North American Emergency Response Guidebook, #154.

Élimination des déchets : Les batteries plomb-acide sont entièrement recyclables. Pour plus d'informations sur le renvoi des batteries à HOPPECKE Batterien GmbH & Co. KG pour le recyclage, contacter votre représentant HOPPECKE. Éliminer tous les matériaux collectés conformément aux réglementations locales, nationales ou fédérales en vigueur.

Précautions à prendre lors de la manipulation et du stockage : Stocker à l'écart des matières réactives telles que définies dans la section V, Réactivité. Placer du carton entre les couches de batteries empilées pour éviter les dommages et les courts-circuits. Les matériaux métalliques ne doivent pas entrer en contact simultanément avec les deux bornes.

Autres précautions : Si le boîtier de la batterie est cassé, éviter tout contact direct avec les composants internes. Tenir à l'écart des sources d'inflammation pendant la charge.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :

Sauf pour le recyclage, ne pas briser le boîtier ni vider le contenu de la batterie. Le risque d'électrocution peut être accru par des chaînes de batteries connectées.

Conserver les récipients hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Si le boîtier de la batterie est cassé, éviter tout contact avec les composants internes.

Tenir à l'écart des matières combustibles, des produits chimiques organiques, des substances réductrices, des métaux, des oxydants puissants et de l'eau.

Stockage :

Stocker les batteries dans des endroits frais, secs et bien ventilés, aux surfaces imperméables. Les batteries doivent également être stockées sous un toit pour les protéger des intempéries. Séparer des matériaux incompatibles. Éviter d'endommager les conteneurs. Tenir à l'écart du feu, des étincelles et de la chaleur. Tenir à l'écart des objets métalliques qui peuvent former un pont entre les bornes d'une batterie et créer un court-circuit dangereux.

Chargement :

Il existe un risque de choc électrique dû à l'équipement de charge et aux chaînes de batteries connectées en série, qu'elles soient ou non en cours de recharge. Couper l'alimentation des chargeurs lorsqu'ils ne sont pas utilisés et avant toute déconnexion de circuit. Les batteries en cours de recharge génèrent et dégagent de l'hydrogène, qui est un gaz inflammable. Le local de mise en charge doit être ventilé. Interdire de fumer et éviter les flammes et les étincelles à proximité.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

| Nom commun | PEL OSHA | ACGIH TLV | Pourcentage du poids |
|-------------|------------------------|------------------------|----------------------|
| Plomb | 0,05 mg/m ³ | 0,15 mg/m ³ | 54-62 % du poids |
| Électrolyte | 1,00 mg/m ³ | 1,00 mg/m ³ | 26-40 % du poids |

Les pourcentages des composants dépendent à la fois du modèle de la batterie et de son état de charge/décharge. Le plomb inorganique et l'électrolyte (acide sulfurique) sont les principaux composants de chaque batterie fabriquée par HOPPECKE Batterien GmbH & CO. KG.

D'autres ingrédients peuvent être présents en fonction du type de batterie. Contacter votre HOPPECKE Batterien GmbH & CO. KG pour de plus amples informations.

Dans le cadre d'une utilisation et d'une manipulation normales, le client n'a aucun contact avec les composants internes de la batterie ou chimiques dangereux. Dans des conditions normales d'utilisation et de manipulation, ces batteries ne dégagent pas de substances réglementées ou dangereuses. Avertissement : Les bornes de batterie et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme étant cancérigènes et nocifs pour la reproduction. Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé des batteries et avant de manger, de boire ou de fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : Article

Électrolyte (acide sulfurique) :

Voir la fiche de données de sécurité ci-jointe électrolyte

Plomb :

Voir la fiche de données de sécurité ci-jointe

10. RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable

Condition à éviter : Surcharge prolongée, sources d'ignition

Incompatibilité (matières à éviter) : Acide sulfurique : Le contact avec des matériaux combustibles et organiques peut provoquer un incendie et une explosion. Réagit également violemment avec les agents réducteurs puissants, les métaux, les oxydants puissants et l'eau. Le contact avec les métaux peut produire des fumées toxiques de dioxyde de soufre et dégager de l'hydrogène, qui est un gaz inflammable. La combinaison de l'acide sulfurique avec des combustibles et des matières organiques peut provoquer un incendie et une explosion. Éviter les agents réducteurs puissants, la plupart des métaux, les carbures, les chlorates, les nitrates et les picrates.

Produits de décomposition dangereux : Acide sulfurique : Une surcharge excessive ou un incendie peut produire du trioxyde de soufre, du monoxyde de carbone, un brouillard d'acide sulfurique et du dioxyde de soufre.

Composés de plomb : Le contact avec un acide ou une base forte, ou la présence d'hydrogène naissant peut dégager du gaz arsine hautement toxique.

L'hydrogène peut se dégager en cas de surcharge, d'incendie ou de températures très élevées. Du CO, du CO₂ et des oxydes de soufre peuvent se dégager en cas d'incendie. Il ne se produit pas de polymérisation dangereuse.

Les réactions ci-dessus ne peuvent se produire que si la batterie est endommagée et que les ingrédients peuvent s'échapper.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Électrolyte (acide sulfurique) :

Voir la fiche de données de sécurité ci-jointe électrolyte

Plomb :

Voir la fiche de données de sécurité ci-jointe

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Électrolyte (acide sulfurique) :
Voir la fiche de données de sécurité ci-jointe électrolyte

Plomb :
Voir la fiche de données de sécurité ci-jointe

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets : Les batteries plomb-acide sont entièrement recyclables. Pour plus d'informations sur le renvoi des batteries à HOPPECKE Batterien GmbH & Co. KG pour le recyclage, contacter votre représentant HOPPECKE. Éliminer tous les matériaux collectés conformément aux réglementations locales, nationales ou fédérales en vigueur.

14. INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

Règles de transport pour les substances dangereuses contenues

Si les batteries/éléments ne sont pas remplis (UU non remplis et non chargés, UG / UC non remplis et chargés), ce matériau ne doit pas être déclaré comme marchandise dangereuse pendant le transport (routier / ferroviaire / maritime / aérien).

Fret ADR/RID et GGVSEB (transfrontalier/national) :

| | |
|------------------------------|---|
| Classe ADR/RID-GGVS/E | 8 |
| Numéro ONU | UN 2794 |
| Étiquette | 8 |
| Désignation technique | batteries, humides, remplies d'acide |
| Spécificités | Si les conditions de la disposition spéciale 598 sont remplies, le produit n'est pas soumis aux autres dispositions de l'ADR. |

Transports maritimes IMDG/GGVVoir :

| | |
|------------------------------|--------------------------------------|
| IMDG/GGVVoir classe | 8 |
| Numéro ONU | UN 2794 |
| Étiquette | 8 |
| Désignation technique | batteries, humides, remplies d'acide |

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :

| | |
|------------------------------|--------------------------------------|
| Classe ICAO/IATA | 8 |
| Numéro UN/ID | UN 2794 |
| Étiquette | 8 |
| Désignation technique | batteries, humides, remplies d'acide |

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Électrolyte (acide sulfurique) :
Voir la fiche de données de sécurité ci-jointe électrolyte

Plomb :
Voir la fiche de données de sécurité ci-jointe

16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations données ci-dessus sont fournies en toute bonne foi sur la base des connaissances existantes et ne constituent pas une garantie de sécurité dans toutes les conditions. Il incombe à l'utilisateur de respecter toutes les lois et réglementations applicables au stockage, à l'utilisation, à l'entretien ou à l'élimination du produit. En cas de doute, le fournisseur doit être consulté.

Toutefois, cela ne constitue pas une garantie pour les caractéristiques spécifiques du produit et n'établit pas de relation contractuelle juridiquement valable.